

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 15 (2000)
Heft: 1

Artikel: 3 colloque des archivistes de l'arc alpin : Lyon, 23-24 septembre 1999
Autor: Coutaz, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3^E COLLOQUE DES ARCHIVISTES DE L'ARC ALPIN

LYON, 23-24 SEPTEMBRE 1999

par Gilbert Coutaz

«*Démocratique transparence et nécessaire secret: bilan et discussion autour de l'évolution de la législation en France, en Suisse et en Italie*».

A un moment où les archivistes français et italiens adoptent ou projettent d'adopter de nouvelles législations, quelque 160 archivistes, historiens, universitaires et magistrats ont débattu des défis et des enjeux autour de l'ouverture des fonds d'archives. La réunion, à Lyon, en présence du directeur et des principaux collaborateurs des Archives de France, était hautement symbolique; l'actuel député-maire de Lyon, M. Raymond Barre, était le Premier ministre du gouvernement de France, quand les deux lois Informatique et liberté et Archives publiques et leur consultation par le public furent votées respectivement en 1978 et 1979. De plus, l'actualité brûlante née de la spoliation des biens juifs durant la Deuxième Guerre mondiale, et des procès pour crimes contre l'Humanité, donna au colloque un caractère d'urgence à confronter les expériences entre les pays de l'Arc alpin occidental.

Le thème a suscité de récentes publications sur le plan international et en France,¹ ce qui tend à démontrer l'importance accordée par les archivistes à leur positionnement dans le débat contradictoire et complexe du droit à l'information et de la protection des intérêts collectifs.

Quatre séances aux titres évocateurs ont rythmé le colloque: *Les législations, état des lieux en France, Italie, Suisse; Nécessaire secret et protection des intérêts privés?; Nécessaire secret de l'administration; et Le droit à l'histoire*; 16 conférences sur les 17 annoncées ont été prononcées, deux par des directeurs d'Archives cantonales (Catherine Santschi, «*Histoire du secret*», et Josef Zwicker «*La loi helvétique*») et deux autres par des historiens et archivistes d'institutions bancaires suisses (Willi Löpfe, «*Le secret bancaire en Suisse. Point de vue d'un historien du Groupe UBS*», et Jürg Hagmann «*Le secret économique et bancaire*»).

Les discussions ont fait ressortir l'évolution vers une libéralisation accrue de la consultation des archives, l'émergence du droit à la conservation face au droit à l'oubli

¹ *L'accès aux archives: aspects légaux*. Actes de la XXXII^e Conférence internationale de la Table ronde aux archives (Edimbourg, 1997), Paris: Conseil international des archives, 1998, 140 p.

L'accès aux archives: les défis technologiques. Actes de la XXXIII^e Conférence internationale de la Table ronde aux archives (Stockholm, 1998), Paris: Conseil international des archives, 1999, 216 p.

«*Transparence et secret. L'accès aux archives contemporaines*». Actes du colloque de l'Association des archivistes français, 28-29.03. 1996, dans *La Gazette des Archives*, nos 177-178, 1997, pp. 133-290.



3^e Colloque des Archivistes de l'Arc alpin - Lyon, chapelle Ampère, 23 au 25 septembre 1999 (Photo: Archives municipales de Lyon).

(«*Pardonne, mais n'oublie pas*», Nelson Mandela), l'obligation de disposer de codes de déontologie, ou, à défaut, de codes de l'activité concernée, à côté du dispositif légal, en particulier chez les historiens, la liberté de la recherche, l'harmonisation des pratiques de dérogation, la variété des secrets qui peuvent être opposés à la recherche, mais qui ne devraient pas servir de caution à la destruction des données personnelles, la restriction de la notion de transparence lorsqu'elle touche l'intimité de la personne (on doit limiter la transparence; par opposition, on doit veiller à ne pas accréditer le droit à l'opacité).

Les résultats du colloque seront publiés en automne 2000 dans *La Gazette des Archives*. Ils sont attendus avec impatience, car la diversité des conférences et des sensibilités exprimées à Lyon démontre des espaces originaux et nuancés dans une thématique complexe, difficile et fortement connotée selon les pays. Quelle que soit la situation, l'archiviste est appelé à jouer un rôle essentiel, parfois exclusif, en qualité de médiateur et de promoteur de la communicabilité des archives.

La participation réjouissante et remarquée des archivistes suisses au colloque de Lyon a accrédité l'idée que le 4^e colloque des Archivistes de l'Arc alpin se tienne en 2002 en Suisse, après ceux d'Ajaccio en 1994 et Turin en 1996.² Osons espérer que cette intention devienne réalité, et que les dimensions transfrontalière et internationale des Archivistes de l'Arc alpin demeurent et s'en trouvent renforcées.

Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises

² Voir relation du Colloque de Turin, consacré au thème «Les archives et leurs publics», dans *Arbido* 11/96, pp. 29-30 (Cristina Bianchi).